



ANDRÉ  
**BOULLOCHE**  
LYCÉE PROFESSIONNEL - CFA  
Formations de l'Habitat & de l'Énergie.

**CAP**

## MENUISIER INSTALLATEUR ( MI )

**FORMATION** sous  
**STATUT MIXÉ** choisi

Le menuisier installateur intervient sur chantier pour installer différents ouvrages de menuiserie extérieure ou intérieure, ainsi que sur tout aménagement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public...

Les ouvrages fabriqués puis posés participent aux fonctions de second œuvre du secteur bâtiment, pour l'aménagement et l'agencement en bois, PVC, aluminium Verre et en matériaux dérivés.



### Recrutement & accès à la formation



#### Le recrutement :

Le recrutement de la section est à 15 élèves .

L'accès en 1ere année CAP MI s'effectue à l'issue de toute type de classe de 3eme de collège ou de contrat d'Engagement Jeune.

L'accès directement en Terminale CAP MI est possible suite à un autre CAP des métiers du Bois.

Les deux années de formation peuvent s'effectuer au choix :

- sous statut scolaire sur les 2 ans
- par apprentissage la 2eme année de terminale , sur avis du conseil de classe et à la condition d'un contrat en entreprise.

### Le temps de formation



Sous statut scolaire, le temps de formation, sur les 2 ans, est réparti en moyenne ainsi :

Au lycée :

**19h** d'Enseignement Professionnel, pratique et théorique,  
**8.5h** d'Enseignement Général,  
**3.5h** d'Accompagnement Personnalisé  
soit **31h hebdomadaires**

En entreprise :

**4 périodes** de formation en milieu professionnel (PFMP) d'une durée de 3 ou 4 semaines chacune.  
Soit, sur les 2 ans, **14 semaines** de stage en entreprise.

Sous contrat d'apprentissage, en 2eme année de CAP, le temps en centre de formation est de 420 h annuelles, soit 12 à 13 semaines, en alternance, de septembre à juin. Elle s'organise ainsi:

**19h** de pratique et de théorie professionnelles,  
**13h** d'Enseignement Général,  
**3h** d'Accompagnement Personnalisé  
soit **35h hebdomadaires** au CFA.

En entreprise, **6 périodes** de formation d'une fréquence de **4 à 6 semaines** de septembre à juin.  
Soit, en ajoutant les mois de Juillet et d'Août, 39 semaines par an dont 5 semaines de congés payés.



32 Rue du Plessis, 44606 Saint-Nazaire  
**02 40 22 38 50**  
www.boullouche.paysdeloire.e-lyco.fr  
mail : ce.0440315d@ac-nantes.fr



# LE MÉTIER

Le métier de Menuisier Installateur, au sein de l'entreprise ou sur chantier, consiste à :

- suivre le processus d'installation des ouvrages selon les moyens donnés par l'entreprise ;
- organiser son espace de travail ;
- réaliser en autonomie les opérations de pose et procéder à la finition périphérique des ouvrages ;
- assurer la maintenance des ouvrages, des matériels et des équipements de chantier ;
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité sur les différents lieux d'intervention.

Son domaine d'intervention recouvre l'ensemble des ouvrages de menuiserie et d'agencement destinés

- aux habitations individuelles ou collectives ;
- aux locaux professionnels : usines et bureaux ;
- aux lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, lieux d'accueil de public...



## LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP Menuisier Installateur exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises (Artisan en TPE ou en PME comme cuisiniste, agencier d'intérieur, menuisier d'aménagement extérieur).

En fonction de l'expérience acquise dans l'entreprise, et de l'évolution de ses compétences initiales, avec un diplôme complémentaire de niveau 4, le CAP Menuisier Installateur pourra prétendre à :

- organiser, assurer le suivi et rendre compte de la réalisation d'un chantier de menuiserie ;
- animer et conduire une équipe d'ouvriers professionnels sur chantier ;
- conseiller les clients sur les travaux, les matériaux et leur performance énergétique ;
- créer ou reprendre une entreprise de menuiserie.



# LE +

## DU LYCÉE ANDRÉ BOULLOCHE :

La seconde année est accessible sous statut d'apprenti(e). Les stages de 1ère année permettent de faire ses preuves dans une entreprise partenaire, susceptible de conclure un contrat d'alternance.

Le lycée André Boullouche forme alors à l'utilisation d'échafaudage (habilitation MDS R408).



### POURSUITE D'ETUDES :

Sous statut scolaire ou par apprentissage :

- Un autre Cap de pose et d'agencement intérieur bâtiment
- CAP Arts du bois option Marqueteur, Ébéniste,
- CAP Menuisier Fabricant, Menuisier en sièges.
- Mention Complémentaire Plaquiste
- Bac Pro Menuisier Aluminium Verre
- Bac Pro Technicien constructeur bois
- Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Bac Pro Technicien menuisier-agencier

Avec un peu d'expérience ,  
BP Menuisier  
BP Métiers du plâtre et de l'isolation

